# Souveliste valaisa

**RÉDACTION - ABONNEMENTS** 

ST-MAURICE

Téléphone 5.43.68 Compte de chèques postaux II c 274 PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois 19.- 10.50 6.-SUISSE Avec Bulletin officiel 25.50 14.- 7.75 ÉTRANGER: Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ SION PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36 et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm Suisse Mortuaires

# Politique intérieure et réactions extérieures

S'il est un dilemme tragique, c'est bien celui qui se pose présentement à la France. Depuis que le gaullisme a pris l'extension qu'on lui connaît, depuis que M. Ramadier a rejeté les communistes dans l'opposition, de pays est ingouvernable.

Certes, si les trois partis qui composent ce qu'on a dénommé la « Troisième force » se fondaient en un seul, homogène, ils seraient capables de mener à bien - et encore! — les affaires publiques. Malheureusement, par delà ces dernières, socialistes, radicaux et M. R. P. ne songent qu'à leur clientèle électorale et ne veulent pas porter la responsabilité des mesures draconiennes et impopulaires qui s'imposent pour sauver le pays.

Numériquement, les trois partis sont suffisants, mais dès qu'il s'agit de passer aux actes, cette majorité s'effrite et se perd. Elle cause du même coup la perte de cette attitude moyenne et pondérée qui, entre deux forces opposées, est la seule solution raisonnable.

Certains s'étonneront que la France ait plus de peine à retrouver sa stabilité que l'Italie. Dans la péninsule, un élément majeur intervient, la religion. Certes, il n'a rien à voir avec la politique, mais la foi, les croyances d'un certain nombre de citovens les empêchent de transiger avec la doctrine léniniste. Or, ce certain nombre est, pour l'instant, la majorité et cette majorité est unie, homogène, résolue. D'où les chemins divergents adoptés par les deux sœurs la-

Devant la carence du pouvoir exécutif, devant l'anarchie croissante dans les domaines les plus divers, certains politiciens en sont arrivés à la conclusion que, pour sauver l'Etat, il fallait réincorporer à la majorité défaillante l'un des deux mouvements qui n'en font pas partie. C'est ainsi qu'on en vient petit à petit, dans les milieux du centre, à envisager une collaboration, soit avec le gaullisme soit avec le communisme.

Or, par définition, par toutes ses déclarations antérieures, le gaullisme ne veut pas coopérer. Il entend se substituer à l'actuel méli-mélo et redresser la situation par des moyens qui lui sont propres. A tort ou à raison « l'homme de la rue » voit dans ce désir d'être seul aux leviers de commande le danger d'un pouvoir personnel et il refuse de s'orienter sur cette voie. L'autre mène à une réintégration des communistes au gou vernement. Ceux-ci, sans prononcer la moindre exclusive, n'attendent et ne demandent que ca. Qu'il soit délicat de continuer à les escamoter se démontre dans les convulsions sociales continues qui agitent et paralysent la France.

Seulement dès qu'on envisage leur participation au pouvoir, un problème nouveau et combien compliqué se pose. Qu'on le veuille ou non, on passe inévitablement de la politique intérieure, — jusqu'ici seule en cause, — à la politique extérieure au nom de laquelle M. Ramadier s'était naguère débarrassé des ministres d'extrême-gauche.

Car, comme l'un de ces derniers l'a déjà proclamé, la France devra changer d'attitude. Or, non seulement l'actuel équilibre économique du pays, mais ses ressources en matières premières à venir, dépendent strictement de cette attitude. La modifier, c'est se voir retirer l'aide des Etats-Unis : c'est ne plus toucher aux avantages commerciaux et financiers qu'offre le Plan Marshall; c'est créer, en pleine Europe occidentale, une dissidence dont les répercussions peuvent être extrêmement graves; c'est placer les quinze autres nations ayant adhéré à l'aide américaine dans une situation délicate et injuste.

C'est surtout assurer à la politique soviétique un atout de premier ordre au beau milieu du jeu de l'adversaire. Peu d'hommes veulent endosser une pareille responsabilité, cela d'autant plus qu'on ne peut prévoir comment réagiraient le gaullisme et même les Américains.

On peut parfaitement concevoir, après les 52. Ce dernier chiffre n'aura-t-il pas déçu M. matin. Au cours de la bataille, treize gardes ont Français, deux Allemands et une semme...

déclarations inattendues que le général de Gaulle a faites à la presse, que ce dernier considère le retour des communistes au pouvoir comme une atteinte à la légalité el qu'il en fasse autant.

Dans cette éventualité, nos voisins connaîtraient les déchirantes horreurs de la guerre civile. Mais on peut aussi imaginer que les Etats-Unis ne sauraient tolérer le retour de certains hommes à certains postes de commande. Le veto qu'ils ont maintenu envers M. Bidault aux Affaires étrangères, ils pourraient le déplacer sur quelques hom mes d'extrême-gauche pour le ministère de l'Intérieur ou celui de la Défense nationale.

Si les Français dans le plein exercice de leurs droits souverains, passaient outre, qu'arriverait-il? Les Américains prendraient-ils des sanctions d'ordre économique ou financier ? Iraient-ils plus loin ? Estimeraient-ils que la France est la plateforme d'avant-garde de la civilisation occidentale et qu'il leur est impossible de l'abandonner à la partie adverse ? Comme le général de Gaulle, jugeraient-ils qu'il y a « immixtion étrangère » dans un Etat qui fait partie de leur zone d'influence, tout comme les Russes ne sauraient admettre un retour des partis bourgeois au pouvoir dans l'un des pays de l'Est, qui fait partie de leur zone d'influence ?

On le voit, le remaniement intérieur auquel on songe, en France, de différents côtés présente un inévitable aspect extérieur dont la gravité est plus grande encore que celle de l'autre ; cela d'autant plus qu'il est impossible de « disloquer », de séparer les deux aspects de la question. Il était important de les faire nettement comprendre à nos lecteurs.

Me Marcel-W. Suès.

# La session fédérale

(De notre correspondant auprès des Chambres fédérales)

# Où les centralisateurs se comptent

A la fin de la semaine dernière, le conseiller national socialiste Grimm avait développé une motion demandant la centralisation, par une sorte de monopole fédéral, de toutes les importations. L'affaire est venue en discussion cette semaine.

dont le gouvernement pratique la politique de l'au truche. Quand la « conjoncture » sera tombée, ce sera la catastrophe si nous n'avons pas un plan bien défini. Ce plan devrait impliquer, dès maintenant, un choix entre le libéralisme et l'économie dirigée, le triomphe de cette dernière étant fatal.

Or, rien n'est plus faux que cette croyance, commune non seulement aux gens de gauche, mais aussi à nombre de bourgeois résignés. Le chef du Département de l'Economie, M. Rubattel, a fort bien répondu que la prospérité actuelle de notre pays est le fait non du dirigisme imposé par le temps de guerre, mais de la liberté reconquise depuis. Le Conseil fédéral n'est nullement disposé à abandonner en temps normal ce qui fait la substance même de nos traditions politiques. Textes en main, M. Rubattel démontre que bien des pays à l'économie semblable à la nôtre reviennent à la liberté des échanges. Ce n'est pas, comme on le croit, le moment pour nous d'essayer des systèmes étatistes dont l'échec est partout patent.

Au reste, le Conseil fédéral n'aurait pas, en droit, les moyens de s'emparer des leviers de commande de l'économie, même par ce premier pas que serait le monopole des importations. Les articles économiques ne vont tout de même pas si loin !

A noter qu'un député paysan zurichois, représentant du dirigisme agraire, appuya l'initiative de M. Grimm à condition que la centralisation fût remplacée par un contrôle, et la motion par un postulat. Mais M. Grimm ne voulut rien entendre, pas plus qu'il ne saisit la perche tendue par M. Rubattel qui, lui aussi, proposait que certaines parties acceptables de la motion fissent l'objet d'un postulat. Il fallait se compter entre centralisateurs décidés. La motion fut repoussée par 98 voix contre

Grimm ? Cela fait à peine le total des socialistes campagne de presse assez bien orchestrée et des popistes.

# Convention européenne

On sait que la Suisse a apposé sa signature à la convention de coopération économique européenne (Conférence des Seize) du mois d'avril dernier. Le gouvernement en a proposé aux Chambres la ratification.

Ce n'est que par relation indirecte qu'on a pu parler à ce propos de « La Suisse et le plan Marshall ». Si la plupart des pays signataires de cet accord, destiné à hâter la reconstruction occidentale, sont bénéficiaires de l'aide américaine, tel n'est pas le cas de la Suisse, qui se contentera de passer avec les Etats-Unis une convention bilatérale sur la répartition de certains produits rares. Les Etats-Unis ne sont pas même partie à la convention de Paris.

Tout cela n'a évidemment pas empêché le groupe popiste de faire retentir la tribune du Conseil national des refrains habituels sur la vassalisation de l'Europe par le moyen du plan Marshall.

Les autres groupes ont apporté leur adhésion, avec quelques réserves sur la nécessité de demeurer vigilants et soucieux dans chaque cas de notre indépendance.

M. Max Petitpierre a donné les apaisements nécessaires.

Les réserves formulées par le chef de notre délégation à Paris nous permettront en tout temps de conclure des accords bilatéraux avec des pays non signataires, de faire du commerce avec eux; on ne pourra nous obliger ni à accorder de nouveaux crédits, ni à faire partie d'une Union douanière. Les restrictions d'importations contenues dans la loi américaine d'aide à l'Europe peuvent aussi bien être imposées en dehors du plan Marshall, par le moyen des licences d'exportation : ces détails seront traités dans notre accord bilatéral.

Le gouvernement est convaincu qu'il est de notre intérêt bien compris, d'abord de voir l'Europe se relever de ses ruines, ensuite de collaborer à ce relèvement. Il n'est pas question pour nous d'adhérer à un bloc politique, mais de montrer notre bonne volonté. C'est bien plutôt un refus de notre part qui aurait l'air d'une adhésion au bloc oriental.

# L'« affaire » du vin

En 1934 et en 1939, le Département de l'Economie publique opéra des « prises en charge » de vins indigènes : personne n'en parla. Mais c'était sous l'égide de MM. Schulthess et Obrecht. Il a suffi qu'un Romand, M. Rubattel, ait succédé à une longue lignée de prédécesseurs alémanniques à la tête de ce fief pour que la prise en charge 1948 devînt une énorme « affaire du vin »; cela par une

certains confrères de Suisse allemande.

La députation a été moins mesquine: chacun s'est plu à reconnaître que M. Rubattel n'a fait que payer les traites tirées par d'autres. Le débat sur l'écoulement des vins n'en a pas moins été décevant. On ne s'est pas mis d'accord sur la manière dont il aurait fallu procéder, mais bien sur la proposition de prendre acte du rapport gouvernemental, plutôt que de l'approuver...

On a lu avant-hier dans le « Nouvelliste » l'exposé de M. de Courten en faveur des producteurs de vin. A son tour, M. Crittin a souligné que les millions du fonds fédéral profiteront non aux vignerons, mais bien plutôt aux détaillants et aux consommateurs. C'est avant tout un problème de consommation, a précisé M. Chaudet, radical vaudois. La récolte de 1948 pourrait donner l'occasion d'un effort sérieux pour limiter les prix des cafetiers à l'avenir. C'est là la meilleure chance pour les producteurs d'écouler leurs produits.

Pour M. Herzog, socialiste bâlois, les vignerons sont responsables de la situation actuelle pour avoir fait des prix exagérés en 1946. Quant à M. Zigerli, de Zurich, il trouve illogique de lutter d'un côté contre l'alcoolisme, et d'autre part de pousser à la consommation du vin. Il préconise une action d'envergure en faveur des jus de raisin et de la vente du raisin de table.

Mais tous ces moyens, a répondu M. Rubattel, restaient insuffisants, ou inapplicables du jour au lendemain. La prise en charge d'un certain contingent était la seule chose à faire. A son avis, les erreurs commises en 1946, et aux conséquences desquelles on tâche de parer aujourd'hui, ont été le fait de tous les intéressés à l'économie viticole. Les responsabilités son largement réparties.

Le groupe Duttweiler a été le seul à s'opposer au vote sur le rapport gouvernemental.

C. Bodinier.

# ALIMENT RATIONNEL

FACILE DIGESTION A TOUS LES AGES DE LA VIE, MEME CHEZ LES PLUS JEUNES ENFANTS

# **PHOSPHATINE FALIERES**

SEVRAGE DES NOURRISSONS

ANEMIES - CONVALESCENCES VIEILLESSE

CHEZ VOTRE FOURNISSEUR HABITUEL

REPRESENTANT EN SUISSE : SAPROCHI S. A., GENEVE

# De jour en jour

# Pour M. Grimm, la Suisse est un pays arriéré, La grande épreuve de force en Trance : graves incidents - La guestion espagnole - Elections à l'O.N.U.

sociale ne fait que s'aggraver en France, où le gouvernement se trouve en présence d'une crise d'une exceptionnelle acuité. Chaque jour, de nouveaux signes rendent plus manifeste la manœuvre politique de la centrale syndicale communiste. Les mineurs qui refusent, par exemple, d'assurer dans les cokeries le service de sécurité marquent leur intention d'aller plus loin qu'une grève simplement revendicatrice. Un four à coke qu'on laisse refroidir est définitivement perdu pour la production. Il est permis dès lors de parler de sabotage lorsque les piquets de grève, dépassant leur rôle, interdisent aux volontaires d'entretenir les feux dans les fours... Devant une telle menace, le gouvernement n'a pas hésité, on le sait, à prendre la décision de réquisitionner le personnel des cokeries... Mais cela ne va pas sans violentes bagarres, et la grève des houillères et mines de fer, commencée dans le calme, est entrée dans une phase brutale. C'est l'épreuve de force... Force ouvrière et Travailleurs chrétiens réclament toujours un referendum général et contrôlé dans les mines, mais la volonté de lutte de la C. G. T. communiste semble l'emporter.

Barricades multipliées, beaucoup de piquets de grève renforcés, brimades à l'égard des défaillants, interventions de Coste et Kriegel-Vabrimont, députés, tracts incendiaires, rien n'a manqué, jusqu'ici.

Hier, des incidents ont éclaté à Micheville. non loin de Longwy, où les C. R. S. (Compagnies républicaines de sécurité), ont dû abandonner une caserne qu'ils avaient fait évacuer le

Ainsi que nous le notions déjà hier, la tension | été faits prisonniers et désarmés par les assaillants. A Longwy, plusieurs directeur d'usines ont été malmenés par des femmes, dirigées par des militants communistes. Par contre, à Merlebach, en Lorraine, un mineur a eu le crâne fracassé à coups de crosse...

> Voici, d'ailleurs, des détails sur ces incidents : Vendredi matin, à 5 heures, 160 gardes des Compagnies républicaines de sécurité ont occupé, à Villerupt, la cokerie de Micheville, et les issues de l'usine, refoulant les piquets de grève.

> A l'appel de la sirène, une foule de grévistes de Micheville, bientôt renforcés par ceux de Thil, Longwy et d'autres localités, se rendirent à l'usine où une bataille mit aux prises C. R. S. et grévistes, les C. R. S., se servant de matraques et de bombes lacrymogènes et les grévistes de briques et d'une lance d'incendie.

Vers 11 heures, le service d'ordre, submergé. fut retiré et les grévistes réoccupèrent l'usine.

Huit C. R. S. et deux grévistes sont soignés à l'Hôpital de Micheville pour coups et blessures... ... Un mort et quatre cas graves, tel est le bilan des incidents de Marlebach, à l'issue d'une réunion organisée par les communistes.

Après la réunion, un cortège comprenant un millier de manifestants se dirigea vers un puits de mine où il se heurta à des barrages de police. Les policiers reçurent des projectiles et répondirent en faisant usage de gaz lacrymogène. Au cours de la bagarre, un manifestant yougoslave fut tué, tandis que quatre autres manifestants, grièvement atteints, étaient hospitalisés.

Huit personnes ont été arrêtées, dont cinq

... Et. fidèle à sa tactique, la centrale communiste s'efforce de paralyser également les communications. L'agitation, en effet, gagne les cheminots. Certains n'ont pas attendu l'ordre de greve pour débrayer et déjà, dans le Nord, particulièrement, le trafic des marchandises subit d'importantes restrictions. Dans les centres, le personnel est consulté. Les premiers renseignements qui nous parviennent, dit le correspondant de la « Gazette de Lausanne », laissent apparaître une forte tendance en faveur de la grè-

A l'incohérence économique et financière vient aujourd'hui s'ajouter l'incohérence sociale. M. Queuille et ses ministres parviendront-ils à surmonter une situation aussi désespérée ?...

Il y a donc un nouvel imbroglio espagnol. Le Foreign Office confirme que le gouvernement britannique est en possession du texte d'un accord survenu entre les monarchistes et les socialistes modérés espagnols en vue d'un changement pacifique du régime dans leur pays. Ce pacte porterait la signature de M. Gil Roblès, chef monarchiste, d'une part, et de M. Indalecio Prieto, chef socialiste, d'autre part. Là-dessus, sont survenus successivement un démenti de M. Roblès et une protestation du gouvernement de Madrid qui considère toute cette affaire comme une intervention de l'étranger dans ses affaires intérieures.

Il n'en reste pas moins que M. Roblès et M. Pietro ont été reçus par M. Bevin au Foreign Office il y a quelques mois et qu'ils ont examiné au cours de leur entretien à quelles conditions l'Espagne pourrait être admise dans l'Organisation des Nations Unies et comment ce pays pourrait se défaire du régime franquiste sans troubles intérieurs ni excès extrémistes. Que cette entrevue ait eu lieu et que la note soumise au Foreign Office par les deux hommes politiques espagnols existe bel et bien, on ne peut



car les douleurs périodiques sont efficacement

# POUDRES KAFA

Elles exercent également un effet rapide confre maux de tête, névralgies, migraines, lumbagos, maux de dents, crampes, attaques de goutte, rhumatismes.

> Ayez KAFA sur vous toujours et partout, votre protecteur contre ces aouieurs.

Ne laisse aucun arrière-goût. Ne cause pas de dérangements d'estomac, ni troubles cardiaques.

La boîte de 10 poudres fr. 1.50. En vente dans toutes les Pharmacies. Depôt général: Pharmacie Principale, Genève



raisonnablement en douter. Quant à l'admission | te 14 % des dépenses de l'Etat. M. Pacciardi, de l'Espagne sous son régime actuel à l'O. N. U. et quant à l'échange d'ambassadeurs, il est établi que M. Marshall a fait certains sondages auprès de M. Bevin et que la réaction de ce dernier aurait été nettement défavorable.

Voilà où l'on en est. Il est clair que M. Bevin aurait pu difficilement répondre à l'invitation américaine à un moment où le parti travailliste fait de grands efforts pour cimenter son unité et donner un nouvel élan à sa propagande électorale. Qu'on le veuille ou non, mande-t-on à la « Tribune de Genève », le général Franco reste, dans les milieux de gauche anglais, la personnification même du pouvoir personnel. Il y a là un de ces impondérables de l'opinion publique que peu de gouvernements britanniques pourraient négliger...

. Un représentant du Foreign Office a répété, hier, que le texte de l'accord signé par les socialistes et les monarchistes espagnols en exil a été communiqué à la Grande-Bretagne. Il l'a fait en commentant la nouvelle de Madrid, selon laquelle M. Gil Roblès aurait dit qu'il n'avait pas signé un tel accord.

Le porte-parole a ajouté que le gouvernement britannique savait que M. Roblès n'avait, en effet, rien signé, car il n'était pas autorisé à le faire. Cela n'empêche, a-t-il dit, que l'accord en question représente le point de vue des deux parties...

Imbroglio ... Les Etats-Unis, eux, viennent de marquer une certaine sympathie à Franco par la visite que lui ont faite des parlementaires américains. Tout en ne souhaitant pas l'admission de l'Espagne au sein des Nations Unies, le gouvernement de Washington désirerait qu'on autorisât le général Franco à coopérer avec les organisations spécialisées des Nations Unies n'ayant pas un caractère politique. Ceci mettrait l'Espagne, face aux Nations Unies, dans une situation comparable à celle de la Confédération suisse qui coopère avec l'O. N. U. dans de nombreux domaines techniques... En outre, le Département d'Etat, qui est représenté à Varsovie et à Sofia, ne voit plus aucune raison de n'être pas représenté à Madrid. Pour lui, l'ennemi No 1, est le commu-

La 149me séance plénière de l'Assemblée générale des Nations Unies s'est ouverte à 10 h. 40, vendredi, sous la présidence de M. Herbert Evatt.

L'Assemblée la procédé à l'élection de trois membres non permanents du Conseil de sécurité en remplacement de la Colombie, de la Syrie et de la Belgique. Le scrutin s'effectua au bulletin secret, par l'appel nominal des délégations.

Au premier tour, Cuba et la Norvège ayant obtenu la majorité des deux tiers nécessaire, furent élus.

Au 4me tour, l'Egypte était élue, de préférence à la Turquie.

L'Assemblée plénière a encore procédé à l'élection de six membres du Conseil économique et social, en remplacement des représentants du Canada. Chili, Chine, France, Pays-Bas et Pérou, dont les mandats sont arrivés à expiration. Les membres sortants étaient rééligibles.

Furent élus au premier tour : Chine, France,

Indes, Pérou, Belgique, Chili.

L'après-midi, l'Assemblée adopta à l'unanimité le protocole de convention sur le contrôle international de certains stupéfiants, ainsi que divers rapports, comptes et propositions d'ordre interne...

# Nouvelles étrangères

# Le budget des forces armées italiennes

Le Sénat italien a approuvé à une forte majorité le budget des forces armées, qui représen-

ministre italien de la défense, avait d'abord fait devant lui un exposé assez pessimiste de la situation de l'aviation italienne, déclarant notamment que l'industrie aéronautique italienne « est aujourd'hui en retard de cinq ans » et que Rome ne possède pas encore un aéroport correspondant aux besoins du trafic moderne, ce qui fait craindre, a-t-il dit, que les grandes lignes internationales qui y font escale transfèrent autre part leurs installations. « L'Italie, a ensuite affirmé M. Pacciardi, a une marine de guerre absolument disproportionnée avec les exigences d'une puissance moderne ». Enfin, le ministre de la défense a annoncé la prochaine création du Conseil suprême de la défense, qui sera préside par le chef de l'Etat. Répondant aux orateurs communistes, il a reproché à ce parti d'avoir distribué des circulaires invitant les militaires à constituer des cellules dans les forces armées et affirmé que le gouvernement a la ferme intention de ne pas permettre que l'on puisse ainsi désagréger l'unité de l'armée.

# L'infiltration communiste

A la séance de la Conférence annuelle du parti conservateur britannique, les délégués ont manifesté leur crainte à l'égard d'une infiltration du communisme. La Conférence a adopté à l'unanimité une résolution engageant les membres du parti à attirer l'attentior du public sur les méfaits du fascisme et le danger croissant du communisme pour la sécurité de la nation. M. Henry Straus, membre influent du parti conservateur, a déclaré que le gouvernement actuel ne combattra jamais le communisme. M. Andrew Fountaine, délégué de l'Angleterre orientale, a été vivement applaudi par l'assemblée quand il a dit que le gouvernement actuel n'est qu'un groupe « de réfractaires, de traîtres nationaux et d'hermaphrodites communistes », qui ont l'audace de se dire ce qu'ils ne sont pas, c'est-à-dire un gouvernement britannique. En deux années, ces gens ont détruit les deux tiers de l'empire britannique.

# Condamnation de collaborationnistes

François Ménétrier, qui commanda à Viehy les groupes de protection du maréchal », a été condamné vendredi par la Chambre civique à la dégradation nationale à vie, à la confiscation de ses biens, à 10 ans d'interdiction de séjour dans les départements de la Seine, Seine-et-Qise et Seine-et-Marne et aux dépens du procès. C'est lui qui avait arrêté Pierre Laval le 13 décembre 1940. Arrêté lui-même, quelques jours plus tard, par les Allemands, il dut sa libération à Jacques Doriot. Il abandonna ensuite toute activité politique.

- Gabriel Jeantet, frère du rédacteur en chef du « Petit Parisien » sous l'occupation, a été condamné à 25 ans d'indignité nationale, à la confiscation de ses biens présents et à venir et aux dépens. Il était accusé de diverses activités collaborationnistes.

# Nouvelles suisses

# M. DUTTWEILER provoque un grave incident au Palais fédéral

Il brise deux fenêtres avec des pierres

A l'ordre du jour de la dernière séance de la session d'automne du Conseil national, hier matin, figurait une motion Duttweiler, sur la constitution de réserves de matières premières et de denrées alimentaires; quand à 10 h. 45 le président, M. Picot, allait clore la session et lever la séance, M. Gottlieb Duttweiler, indépendant, Zurich, demanda que, vu son importance, sa mo-

tion soit encore discutée. Le président sit observer que, comme ce fut le cas pour la motion Grimm, cette discussion exigerait vraisemblablement plusieurs heures et que le temps ne suffisait donc pas. Le Conseil fut appelé à se prononcer. Une douzaine de députés seulement se levèrent en faveur de la discussion immédiate. M. le conseiller national Duttweiler quitta alors la tribune sans mot dire et regagna sa place.

Peu de temps après que la séance eut été levée, M. Duttweiler pénétrait dans la loge des huissiers, au premier étage de l'aile est du Palais fédéral, face au bureau du chef du Département de l'Economie publique, M. le conseiller fédéral Rubattel. Il traversa sa loge en direction de la fenêtre en disant à l'huissier de service, Wenger, de ne point s'effrayer, en même temps qu'il brisait deux grosses fenêtres avec des pierres. L'huissier Wenger saisit le conseiller national Duttweiler par le bras, le fit sortir et lui demanda s'il avait conscience de la portée de son geste. M. Duttweiler lui aurait répondu que du moment où l'on voulait affamer le pays, il ne savait bientôt non plus que faire et qu'au surplus Wenger pouvait appeler la police et que cela lui était indifférent. M. Duttweiler descendit alors les escaliers et sortit du Palais fédéral l'air accablé.

Les deux fenêtres ont été enfoncées avec deux grosses pierres qui ont aussitôt été séquestrées. L'une d'elles a la grandeur d'un poing d'hom-

# LES 10 JOURS DU SPLENDID

Armand Pasche présente la plus formidable compétition de l'année

# LES 10 JOURS DE DANSE SANS ARRET AVEC SPRINT DE VALSE

et le concours des meilleurs champions de danse et d'endurance entraînés à cet effet qui sont capables de lutter

# JOUR ET NUIT PENDANT 240 HEURES

« Les 10 jours de danse » sont une grande épreuve qui passionne et retient l'attention du spectateur. Les couples dansent sans interruption devant le public qui peut ainsi contrôler la régularité de cette passionnante lutte. Pendant les heures creuses — fermeture obligatoire de la salle au public — ils continuent à combattre leur plus terrible ennemi : le sommeil l Tous les jours, en matinée et soirée, ces danseurs, concurrents et artistes à la fois, offrent au public des attractions sensationnelles, élégantes et acrobatiques, consti-tuant un véritable spectacle de

# **MUSIC-HALL**

Tous les fervents de la danse, tous les sportifs, tous les amateurs de spectacles originaux se donneront rendez-vous ce

# VENDREDI 15 octobre à 21 h.

dans la grande salle

# DU SPLENDID DANCING

pour assister au départ de cette grande compétition avec présentation, par le chef de piste, de tous les concurrents, les speakers, les arbitres, les artistes, les or-chestres, les soigneurs et soigneuses et tout le personnel préposé à la bonne tenue de ce spectacle incomparable, que régit un règlement international

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

(Roman policier)

par Jacques-W. Aeschlimann

Le jeune Maelser ayant répandu toutes les larmes de son corps répéta derechef le mot qui lui valait sa peine. Il y mit même un certain contentement. C'est du vice, déclara Mme Maleser en se tordant les bras. Mon fils est un vicieux. > Sur ce, le jeune Daniel subit une nouvelle fois le supplice de la moutarde.

Or les gros mots foisonnent dans les rues et les enfants les remarquent d'autant plus que le vocabulaire domestique en est exempt. Quand il parvint à l'âge de huit ans, la moutarde n'avait plus d'effet sur le jeune Daniel; à dix ans, il en réclamait aux repas et sa majorité le vit constamment affamé de l'estimable condiment.

L'appétit toujours en éveil de ce fait, Daniel était devenu un énorme mangeur, ce dont personne, à le voir si osseux, ne se serait douté. Car

il était long et maigre et, cependant, d'une nonchalence d'odalisque. Ses camarades d'études - il faisait sa médecine - l'avaient surnommé Maelstrom en pensant au gouffre norvégien qu'il rappelait lorsqu'il était à table.

A l'heure où se passaient les faits précédemment rapportés, Maelstrom était précisément en train de préparer son repas. Il venait de vider dans une poêle le contenu de deux boîtes de pois verts et développait le papier argenté d'un odorant camembert lorsqu'il entendit craquer l'escalier de bois qui menait à son étage.

Enfin, murmura-t-il, le voici.

Il suspendit son geste pour s'assurer que le pas entendu était bien celui de son ami; à sa surprise, il entendit le visiteur rebrousser chemin et dégringoler les marches à toute vitesse. Le fait était inusité.

Maelstrom ouvrit la porte et se pencha sur l'escalier.

- C'est toi, Vendredi! cria-t-il.

La voix de Berdoz lui parvint d'en bas.

Je viens. Regarde par la fenêtre!

Dépêche-toi, cria l'étudiant. Il y a des petits

Du palier même de l'appartement, un œil-de-

bœuf donnait sur la rue. Maelser l'ouvrit et mit le nez au dehors.

Le ciel s'était éclairci, la pluie avait mis fin à sa frénésie, une lumière étrange envahissait les

Il vit des fonctionnaires rentrant à leur maison d'un pas automatique, le parapluie en main, puis la tache claire du manteau de Berdoz projetée dans la rue. Son ami tournait la tête tantôt à gauche. tantôt à droite, en proie à l'incertitude. Il se décida à pénétrer dans une allée dont il ressortit quelques instants plus tard pour entrer dans une autre. Maelstrom ferma la fenêtre et rentra.

Il occupait sous les toits un appartement de deux pièces qu'il partageait avec Berdoz. L'une, la sienne, était tapissée de vert et contenait quelques meubles de style Restauration que surchargeaient des livres.

La chambre de Berdoz était crépie de blanc. Un fauteuil, une table et un divan en composaient tout le mobilier. Des rayons couraient le long des parois, supportant quelques bouquins consacrés à des sujets techniques, des romans policiers, une dizaine d'annuaires, et trois séries complètes de volumes convenablement reliés, les œuvres de J.-H. Fabre, Alexandre Dumas et Frédéric Masson. Enfin, Napoléon Ier s'y trouvait représenté de cin-

quante manières, en bronze et en plâtre, en gravure et en médaillon. Une petite cuisine installée dans un recoin, près de la porte d'entrée, servait aux deux garçons. Elle était embarrassée de flacons de verre jaune portant des étiquettes aux noms rébarbatifs tels que sulfite de soude, anhydre, bromure de potassium, etc., produits qu'utilisait Berdoz pour son travail de photographe.

Quand le petit homme rejoignit son ami, une demi-heure plus tard, Maelstrom était en train d'arroser de sauce anglaise ses petits pois fumants que recouvrait déjà une couche de moutarde.

- Mon vieux, annonça Berdoz, j'ai été suivi.

- Par une femme?

- Par un chasseur de dent-de-lion.

- Un chasseur de dent-de-lion, répéta Maelser avec gravité. On t'a donc pris pour de la dent-delion. Histoire nègre.

- Ah! non, s'écria Berdoz avec violence. Cela suffit désormais: Je voulais précisément te demander de renoncer à ces allusions saugrenues. Et pour commencer de ne plus m'appeler Vendredi.

- Je m'y efforcerai, dit Maelser amusé. Ainsi donc, tu a été suivi.

weiler avait apporté les pierres du dehors.

Le Département fédéral de l'Economie publique précise que, contrairement à certains bruits, M. le conseiller national Duttweiler n'avait pas demandé audience à M. le conseiller fédéral Rubattel, le chef du Département de l'Economie publique assistait déjà à la séance du Conseil fédéral, au moment où l'incident se produisit.

# Encore un jeune homme qui disparaît

Depuis le début de la semaine, les gendarmeries vaudoise et fribourgeoise de la région de Treytorrens (Payerne) sont à la recherche d'un jeune homme de Franex, village de la Broye fribourgeoise, Paul Dousse, né en 1929, qui a disparu dans de curieuses circonstances au début de la semaine.

Comme chaque matin, il quittait de bonne heure le logis paternel pour se rendre à Murist où i travaillait. Un jour du début de la semaine, il ne parut point au chantier et rentra le soir à la maison, les mains liées. Pressé de questions, il déclara à ses parents qu'il avait été assailli par un inconnu, mains et pieds ficelés comme un sac et fortement attaché à un gros sapin. L'inconnu revint le délivrer le soir après l'avoir laissé toute la journée dans sa fâcheuse position.

Alertée, la gendarmerie ouvrit une enquête sérieuse et se doutant par avance du récit incohérent que faisait le jeune Dousse, elle l'invita à lui indiquer le lieu où il fut ligoté. C'était un énorme sapin centenaire au pied duquel béait un précipice. Mais ici, pas une seule trace qui marquait que notre émule de Bonivard s'était défendu. Les feuilles et la mousse étaient intactes, comme partout ailleurs. On invita péremptoirement alors le jeune homme à dire la vérité et vers le soir, craignant on ne sait quoi, il dispa-

me, l'autre plus grosse, pèse un kilo. M. Dutt- rut sans laisser de trace. On suppose que, vo- la campagne de la Suisse romande, nos commeryant son récit s'écrouler comme un château de cartes et craignant peut-être une punition, il aura pris la clef des champs.

# Un camion militaire tombe dans la Singine

# Un mort et quatre blessés

Dans la nuit de vendredi à samedi, un grave accident s'est produit près du Lac Noir sur un pont franchissant la Singine entre Zollhaus et Sängerboden à la limite des cantons Berne-Fribourg.

Un camion militaire appartenant à une batterie d'artillerie, actuellement en cours de répétition, a croisé sur le pont une voiture appartenant au propriétaire de l'Hôtel du Schwefelberg-bad. Pour une raison non encore établie, le camion sit une embardée, arracha le parapet du pont et tomba d'une hauteur de 8 mètres dans la Singine.

Le véhicule se retourna fond sur fond. Un soldat a été tué sur le coup et 4 autres grièvement blessés. L'identité des victimes n'est pas encore connue. L'enquête est en cours actuellement.

Il s'agirait d'un camion du groupe obusiers 52 appartenant au Rgt. art. 26 actuellement en cours de répétition dans la région Fribourg-Ro-

# 32e Semaine suisse

La traditionnelle « Semaine suisse » commence le 16 octobre.

Chaque détaillant romand aura à cœur de participer activement à cette manifestation. Dans toutes les vitrines des magasins des villes et de l'universités suisses ; M. Marcel Du Pasquier, chef

çants placeront à la place d'honneur l'élégant panonceau de la brodeuse de la «Semaine suisse » et sauront consacrer leur étalage à l'illustration de la devise : Honneur au travail national.

La « Semaine suisse » unit par son exposition décentralisée le commerce de détail aux forces productives du pays. Elle est l'expression concrète de l'entr'aide nationale entre les divers groupes du pays et raffermit toujours plus notre économie nationale par une juste protection du travail national.

Tous les détaillants romands, sans exception aucune, collaboreront activement à l'œuvre de solidarité nationale bien comprise qu'est la « Semaine suisse ». Nous les en remercions par avan-

> Fédération romande des détaillants : Le président : Henry Cottier, conseiller national ; le secrétaire : Jean Grec.

## Entretiens universitaires franco-suisses

Sur l'invitation du gouvernement français, les entretiens universitaires franco-suisses qui se déroulèrent à Berne en juillet 1947 seront poursuivis à Paris les 11 et 12 octobre.

A cet effet, le Conseil fédéral a désigné pour représenter notre pays une délégation composée

Professeur A. Rohn, à Zurich, président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale, comme chef de la délégation; professeur Th. Spoerri, à Zurigh, président de la Conférence des recteurs des universités suisses ; professeur Paul-Ed. Martin, à Genève, professeur à l'Université et président sortant de charge de la Conférence des

du Secrétariat du Département fédéral de l'Intérieur, à Berne ; M. Guido Keel, conseiller de Légation et chef du service information et presse du Département politique fédéral, à Berne.

# Une entreprise condamnée

L'Office cantonal de conciliation de Genève a été appelé, vendredi, à intervenir dans le conflit qui a éclaté il y a trois jours sur les chantiers du tunnel de la Bâtie où quelque 150 ouvriers se sont mis en grève à la suite du congédiement de six ouvriers manœuvres suisses.

L'Office de conciliation a notamment constaté que c'est en violation des conventions collectives intervenues entre les organisations centrales de la Société suisse des entrepreneurs et de la F. O. B. B. et les autorités fédérales et cantonales compétentes en matière d'engagement et de placement de main-d'œuvre étrangère et en violation des accords spéciaux intervenus sur le plan local entre l'Office cantonal de placement et la Commission paritaire du bâtiment, que l'entreprise du tunnel de la Bâtie (E. T. B.) a congédié les ouvriers en question.

L'Office cantonal de conciliation rend par conséquent l'E. T. B. fautive de ce congédiement, ordonne à cette entreprise de reprendre les dits ouvriers et de leur payer intégralement le salaire perdu. Elle condamne en outre l'entreprise à une amende de 100 francs payable à la caisse de l'E-

## L'enterrement du conjoint ne fait pas partie de son entretien...

Dans le canton de Berne, le droit de mutation dû en cas de succession doit être pavé après déduction des titres successoraux. Après la mort de sa femme dont il était le seul héritier, un veuf voulait déduire des biens hérités les frais de l'enterrement de la défunte. Le fisc cantonal a refusé

# Von sans raison la plus répandue **Eclaire** mieux

Economise du courant Très solide

# "Marie-Antoinette" Fourrures

Lausanne Galerie Saint-François (Passage Old India)

organise une grande

# Exposition de tourrures à l'Hotel de la poste, monthey

les lundi 11 et mardi 12 octobre

Modèles chics - Dernières créations de Paris

Prix engageants Mesdames! réserve

Entrée libre

réservez vos achats pour les 11 et 12 octobre

M.-A. HESS.

# Nous offrons terrain pour

S'adresser au Nouvelliste sous H. 6456.

Comptoir agricole Henri Logoz, Remparts 5. Yverdon, fél. (024) 2.29.51, à vendre

wagon de 10 tonnes et

A vendre, tégion Lavey

3,000 m2 env., Fr. 6.- le m2. Eau, électricité. Situation dé-

S'adr. Maurice Genton, régisseur, Rue de la Paix 4, Lau-

# A vendre une

à Conthey.

A., 500 cm3, soupapes en tête; Norton, TT., 500 cm3, parfait état. S'adresser Café du Rawyl, St-Léonard.

J'achèterais d'occasion

bon état, 200 à américain, 250 litres, Faire offres détaillees sous chiffre P 11875 S Publicitas, Sion.

de poules pour duvet, 4 kg pour Fr. 12 .-

Capella, Chemin Renou 10,



. votre bonne à tout faire!

En vente partout Fabricant: Ernest Woog, Lausanne

# OCCASIONS à l'état de neuf! BAIGNOIRES

email, sur pleds et à murer LAVABOS, BIDETS, W.-C., CHAUDIERES A LESSIVE 165 litres, à circulation d'eau, galvanisées et en culvre COMPTOIR SANITAIRE S. A. 9, rue des Alpes, GENEVE Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

A vendre, faute d'emploi,

« Puch » 125, Sport, soigneu sement rodée, ayant roulé 3700 km. — S'adresser au Nouvelliste sous E. 6454.

# Droit comme un

yous your flendrez avec not petits redresseurs forçant la position sans gener. Bas prix. Depuis Fr. 15.50 suivant age. Envois à choix.

Rt. Michel, articles sanitaires, 3, Mercerie, Lausanne.

A vendre

forte laitière. S'adr. par écrit au Nouvelliste sous G. 6455.

avec treuil, pour labourage pneus profil agricole, à ven-dre. S'adr. à J. Visinand, forge du Tyrol, Ste-Croix, Vaud. Tél. (024) 6.24.78 ef 79

750 cm3, en bon état. S'a-dresser à J. Visinand, forge du Tyrol, Ste-Croix, Vaud Tél. (024) 6.24.78 et 79.

A vendre, à Fionnay (Ba

# gnes), ioli chalei

bien situé, et tout meublé. 3 chambres, cuisine et dépendances, jardin clôturé. Ecrire sous chiffre PE 34563

L. à Publicitas, Lausanne.

bovin, bien conditionné. vendre. Prix suivant quantité. Alfred Besse, transp., Leysin. Tél. 6.21,24.

# Nouvel arrivage de jeunes

Dumoulin François, commerce de chevaux et mulets Savièse. — Tél. 2.24.58

S'adresser à l'Entreprise du Barrage de Lavey, à Evion-

Des tirs d'artillerie auront lieu le 14. 10.48 dans la région du

Pour de plus amples détails on est prié de consulter le « Bulletin Officiel » du Ct. du Valais du 8. 10. 48 et les publications de tir affichées dans les communes intéressées.

Place d'Armes de Sion Le Commandant: Lt-col. E. M. G. Rünzi.

Chef monteur cherche

# chambre et cuisine

meublée ou non meublée, ou appartement. Région Lavey-Village - St-Maurice. Adresse : W. Hauri-Villerot, 1, rue Soubeyran, Genève.

A vendre, à Bex, jolie

bétail, matériel agricole complet et env. 40,000 kg. de fourrage. S'adr. au Nouvellisle sous Z. 6449.

marié, possédant bonnes connaissances mécaniques, ayant permis rouge, cherche place à l'année. Libre de suite. Offres sous chiffre P. 11792 S. Publicites, Sion.

# A vendre pour cause de dé

très discrets

Conditions avanta-

geuses, conformes

aux récentes lois ge-

nevoises et zurichoi-

ses. Banque Procré-

dit, Fribourg. Tim-

bre réponse s. v. p.

Réponse rapide.

part une jument de 11 ans, primée, portante, ainsi que son mulet de 5 mois, ainsi qu'un char de campagne av. échelles à foin, et une pompe à purin à bras, à rallonges.

Faire offres sous chiffre P. 11843 S. Publicitas, Sion.

cette déduction, prétendant qu'il s'agit là de frais réguliers pour l'entretien de la femme. Mais la Chambre de droit public du Tribunal fédéral, saisie d'un recours pour déni de justice, a annulé la décision cantonale.

# Falsifications de traites

Le procureur bâlois a ouvert une information contre la gérante de la EOS-Films S. A., à Bâle, entreprise de location de films qui, entretemps, a fait faillite. Bien que l'enquête ne soit pas encore terminée, elle a révélé qu'en une année des falsifications de traites ont été faites par l'accusée pour un montant de 1,6 million de francs; le dommage s'élève à plus d'un demi-million de francs.

## Gros incendie à Colombier

Le 8 octobre 1948, vers 8 h. 30, un commencement d'incendie s'est déclaré au bâtiment comprenant habitation et rural, de M. Hans Waber, agriculteur à Colombier sur Morges. Les pompiers de la localité, alertés, parvinrent rapidement à éteindre le feu.

Or, vers 15 heures, alors que le feu avait couvé depuis le matin, des flammes se dégagèrent tout à coup d'un tas de paille. L'incendie s'étendit bientôt au rural, le détruisant complètement, comme aussi 55 chars de fourrage et de froment.

Les pompiers de Colombier et Saint-Saphorin se sont rendus sur place et ont fait leur possible pour préserver l'habitation qui est séparée du rural par un mur mitoyen.

Ce sinistre est dû à une défectuosité de la cheminée.

# Dans la Région

# Une grave affaire de contrebande

Après une longue enquête, la police italienne a procédé à l'arrestation d'une importante bande de trafiquants. On croit que la bande a réussi à importer clandestinement en Italie environ 100 mille montres suisses dans l'espace d'une année pour un total de 1 million et demi de lires. Le fisc a ainsi perdu environ 1000 millions de lires de droits. La méthode la plus usitée était celle de la contrebande par le lac dans la région de Côme. Les caisses de montres, envoyées de Suisse pour l'Argentine, étaient vidées en Italie et ensuite réexpédiées avec d'autres marchandises ou même simplement pleines de pierres.

# **Nouvelles locales**

# Ravitaillement en lait

Dans sa séance de ce jour, le Conseil fédéral a pris connaissance d'un rapport du Département fédéral de l'Economie publique sur le ravitaillement en lait. Aux termes de ce rapport, les livraisons de lait pendant les mois d'été n'ont pas connu l'ampleur qu'on avait d'abord espéré. Cela est dû en partie à l'effectif très bas des vaches laitières résultant de la sécheresse de l'année dernière, et en partie aux fourrages verts qui, ayant poussé par la pluie, n'ont pas favorisé la production. En conséquence, nombreuses sont les fromageries qui ont dû cesser leur activité pour diriger leur lait vers les villes. Depuis la levée des mesures de rationnement, la consommation du lait a sensiblement augmenté ; d'autre part, la demande de crème est constamment forte. Les possibilités de production étant insuffisantes, le programme d'exportation du fromage ne peut de loin pas être réalisé, ce qui est regrettable si l'on pense que cette marchan-dise se vend à un bon prix et qu'il est souhaitable de reprendre et d'étendre les anciens rapports commerciaux.

Pour l'hiver prochain, on compte que les livraisons de lait ne dépasseront pas le volume du se-mestre d'hiver 1947-48. Quoi qu'il en soit, il s'agit avant tout de satisfaire la demande de lait de consommation. De plus, il importe de continuer à fabriquer du fromage pour les besoins du pays, de sorte qu'il n'est malheureusement pas possible de garantir la fourniture journalière d'une quantité de crème pour ainsi dire illimitée. Quant au ravitaillement en beurre, on tirera parti des possibilités d'importation.

Tenant compte des frais de production, qui sont toujours très élevés, et vu le fait que la production laitière ne s'améliore que très lentement, le Conseil fédéral a décidé de maintenir à 38 ct. le prix du lait à la production pour la période allant du 1er novembre 1948 au 31 octobre 1949. Si la situation venait à se modifier de façon appréciable au printemps de l'année prochaine, le Conseil fédéral se réserve de soumettre la question à un nouvel examen.

On espère que, de leur côté, les producteurs mettront tout en œuvre pour assurer le ravitaillement de la population en lait et en produits laitiers au

# M. le Rd. Curé de Riddes blessé lors d'un accident de la circulation

(Corr. part.) - Vendredi soir, vers 20 heures 30, une jeep pilotée par M. Fernand Gaillard, marchand de fruits, à Riddes, ayant à ses côtés M. le Rd abbé Fardel, curé de la paroisse, est entrée en collision avec un camion de la Maison Felley, de Saxon. Sous la violence du choc, les occupants de la jeep furent déportés dans

# Dernière heure

## Un magasin fermé par ordre de justice

ZURICH, 9 octobre. (Ag.) - La directrice d'un commerce de radio, son gérant et un voyageur ont été arrêtés pour différents délits et le magasin fermé par ordre de justice. Excipant de contrats qui se révélèrent faux, le trio avait obtenu une somme de 4800 francs d'un institut bancaire. Le gérant qui compte déjà des condamnations à son actif a d'autre part obtenu sous de fausses indications des appareils de radio livrés par des grossistes et représentant une somme de 30,000 francs. La titulaire a également obtenu des livraisons en présentant un faux bilan. L'argent a été employé à des dettes criardes pour éviter l'effondrement du commerce.

# Les grèves deviennent de plus en plus inquiétantes en France

PARIS, 9 octobre. (AFP). — La situation, samedi après-midi, sur l'ensemble du réseau de la S.N.C.F. se présentait comme suit :

Dans la région parisienne, le service du trafic des voyageurs sur les grandes lignes de la Banlieue est assuré normalement

Dans l'Est, la gare de Mulhouse est occupée depuis samedi matin par les grévistes.

Les dépôts de Reims et de Blainville, les ateliers d'Epernay, de Mohon et de Montigny ont cessé le travail.

A Nancy et Charleville, le trafic des voyageurs est assuré par un seul train omnibus sur chaque ligne.

Dans le Sud-Est, la grève est totale.

En Savoie, le referendum organisé pendant la nuit ayant donné une forte majorité de cheminots désireux de cesser le travail, tous les services de la S.N.C.F. sont arrêtés, tandis qu'à Grenoble, cet arrêt n'est que partiel. La circulation entre Chambéry et Grenoble a dû être interrompue momentanément étant donné le manque de machi-

A Dijon, Saint-Etienne, Roanne et Firminy, un referendum est en cours. On croit que là aussi les cheminots cesseront le travail.

Dans le Nord, la grève est partielle à Calais, Saint-Omer et Lens.

Dans l'Ouest, le trafic est assuré presque normalement malgré les 600 grévistes à Cherbourg qui compte un effectif total de 1200 employés.

- M. Christian Pineau, ministre des Travaux publics, a reçu dans la matinée de samedi une délégation des syndicats « Force ouvrière » d'ouvriers cheminots.

Certaines satisfactions ayant été accordées au personnel de la S.N.C.F., celui-ci est en train de délibérer pour prendre de nouvelles décisions.

\* \* \*

On communique d'autre part de Belfort, que par suite de la grève depuis samedi matin du personnel du centre ferroviaire de Mulhouse, le trafic Bâle-Mulhouse et celui de Bâle-Amsterdam ont été sérieusement perturbés.

Le trains pour Paris, le Nord, la Belgique et la Hollande partant de Bâle ont été détournés, dès 11 heures, samedi matin, par Porrentruy, Delle, Belfort, et ont subi de ce fait des retards importants.

# Trois présidents de Conseil limogés

PRAGUE, 9 octobre. — Trois présidents du Conseil du bloc oriental seraient limogés, sous peu, et remplacés par d'autres personnalités, désignées par Moscou. Il s'agirait de M. Zapotocky (Tchécoslovaquie), de M. Groza (Roumanie), et de leur collègue hongrois, M. Dinnyes.

M. Zapotocky ne serait pas tombé en disgrâce, comme on le prétend, mais reprendrait la direction des syndicats, pour faire taire le mécontentement régnant actuellement parmi les ouvriers et augmenter la production. Le remaniement du Cabinet tchécoslovaque est prévu pour sin octobre. Une décision aurait déjà été prise à Moscou, pendant la visite du président Gottwald.

En ce qui concerne la Hongrie, on constate que le vice-président du Conseil, M. Rakosi, est toujours « en vacances ». Son absence coïncide avec celle de Gottwald et des autres chefs communistes de l'Europe orientale. On affirme, depuis quelque temps, que les jours pendant lesquels M. Dinnyes sera encore au pouvoir sont comptés.

On prévoit, par ailleurs, la démission de M. Groza, en Roumanie, qui serait annoncée dans quelques jours. Groza avait été nommé président du Conseil roumain par Vichinsky, en 1945, malgré la protestation des puissances occiden-

## Des trous à la lune

ZURICH, 9 octobre. (Ag.) — La police a arrêté un voyageur de commerce, caissier d'une société du district de Horgen, qui a fait des détournements pour une somme de 1670 francs au détriment de cette société. Elle a arrêté d'autre part, un ouvrier, caissier d'une société de l'Oberland zurichois, qui a fait des détournements pour une somme de 1600 francs.

# Une révolte dans une prison

TEL AVIV, 9 octobre (AFP). — Une révolte a éclaté dans la matinée de samedi à la prison militaire de Jaffa.

Un certain nombre de membres du groupe « Stern » réussirent à désarmer les gardiens et à prendre la fuite. On ignore encore le nombre exact des évadés.

Tout le quartier situé autour de la prison a été immédiatement cerné par la troupe.

En outre, le couvre-feu a été décrété dans une partie de la ville.

## La foire de Sion du 16 octobre est réservée au bétail indemne de tuberculose

Nous rappelons aux intéressés que la foire du 16 octobre à Sion est réservée au bétail indemne de tuberculose.

Ne seront acceptées à ce marché que des bêtes accompagnées d'un certificat valable d'absence de tuberculose. Il est donc inutile d'y présenter des sujets non contrôlés ou réagissants.

Par contre, les autres foires de la place de Sion se dérouleront comme à l'ordinaire avec emplacement réservé pour le bétail contrôlé et au bénéfice d'un certificat d'absence de tuberculose.

Office vétérinaire cantonal.

ce malheureux accident survenu près de Saint- Luyet mandé sur les lieux conclut à une chu-Pierre-de-Clages.

# Les deux disparus de la Rosa-Blanche retrouves...

(Corr. part.) - On sait que le dimanche 19 septembre, deux jeunes gens de Haute-Nendaz étaient signalés disparus dans le massif de la Rosa-Blanche.

Il s'agissait de Denis Bourban et René Lam-

Ces deux jeunes gens viennent d'être appréhendés par la police neuchâteloise aux Verrières. Après une randonnée en France, ils rentraient en Suisse.

Nos deux compères ont été conduits en Valais et incarcérés au Pénitencier cantonal. Ils sont accu és de certains méfaits.

# La Croix-Rouge au secours d'Ormone

Répondant à un appel d'urgence que lui a adressé la commune de Savièse, à la suite de l'incendie d'Ormone, la Croix-Rouge suisse a immédiatement pris les dispositions nécessaires en vue de vêtir complètement tous les enfants des familles sinistrées.

# Chute mortelle

(Corr. part.) - On a trouvé samedi matin, un pré. Ils sont blessés, M. le curé Fardel souf- ve s 6 heures, sur la route d'Ormone (Savièse) tusions. L'enquête établira les circonstances de tata qu'il avait eu une fracture du crâne. Le Dr ges.

te mortelle du malheureux. La version de l'agression semble devoir être écartée.

# La foire de Sion

(Inf. part.) - La foire de Sion fut beaucoup plus importante que celle de la semaine dernière. En effet, on trouvait en vente, hier, 298 vaches et génisses, 315 porcs, porcelets, 55 chèvres, 79 moutons et 3 agneaux. Les tractations ont donné de bons résultats.

# Un piéton happé par une moto

(Corr. part.) - Hier, à Chandoline, une moto voulant dépasser le car postal de Nendaz happa, dans des circonstances que l'enquête établira, un piéton qui fut jeté à terre. La victime, M. Lauchner, infirmier à l'E. O. S., souffre d'une commotion cérébrale et a reçu les soins que nécessitait son état.

# Mort dans sa grange

(Corr. part.) - On trouvé mort dans sa grange, à la Crettaz, commune de Nax, M. Hyacinthe Bruttin, 59 ans, veuf. Le décès est dû à une crise cardiaque.

# Les causes de l'incendie de Savièse

(Corr. part.) - L'enquête ouverte par la police de sûreté pour rechercher les causes du récent incendie d'Ormone a donné le résultat suivant : Le feu a été mis dans la grange de M. Basile Héritier par deux enfants de 4 et 6 ans frant notamment de plaies au visage et de con- le corps de M. Vincent Dubuis, 50 ans. On cons- pendant que leurs parents étaient aux vendan-

# Aux CFF

Sont promus ou nommés: chef aux marchandises de la cl. II b à Sion : M. Daniel Métrailler; comptable de Ire classe à Sion: M. Placide Meytain; commis aux marchandises de IIe classe à Brigue : M. Francis Bernard ; aides de bureau à Brigue : MM. Emil Hurni et Hans Chanton; ouvrier aux manœuvres à Saint-Maurice: M. Jean Nicollier; sous-chef cantonnier à Sierre: M. Arnold Jollien (Sion).

Mise à la retraite : M. Henri Gay, garde-voie,

# Radio-Programme

SOTTENS. - Lundi 11 octobre. - 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Pages d'opérettes viennoises. 11 h. Emission commune. Pages lyriques et ballets russes (II). 11 h. 35 Trio, Klement Slavicky. 11 h. 50 Refrains et chansons modernes. 12 h. 15 L'album romantique. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Deux fantaisistes : Yvette et Jackmann. 13 h. Avec le sourire. 13 h. 05 Opérettes françaises modernes. 13 h. 20 Caprice, de Werner Thöni. 13 h. 35 Les disques nouveaux : Concerto No 2, Brahms. 16 h. 10 L'anglais par la radio. 16 h. 30 Emission commune. Cinq auteurs, cinq pays. 17 h. 30 Maxime du Camp. 17 h. 45 Musique contemporaine canadienne. Mélodies polonaises.

18 h. 15 Les jeunesses musicales vous parlent. 18 h. 30 La femme et les temps actuels. 18 h. 45 Le Sextett Harry Pary. 18 h. 50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 La voix du monde. 19 h. 40 L'Ensemble à cordes de Tony Leutwiler. 20 h. Enigmes et aventures : Le démon bleu (I). 21 h. La vie en rose. 22 h. 10 Jazz hot. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Musique chrétienne. Actus tragicus.

† ST-MAURICE. — Vendredi soir, vers vingtdeux heures, est décédée à St-Maurice Mme Anna-Louise Ruckstuhl, l'épouse de M. Jean Ruckstuhl, associé de la Maison Pellissier et Cie, à St-Maurice.

L'honorable défunte, par les qualités éminentes qui la caractérisaient, représentait au suprême degré, le courage, l'énergie et la résignation dans la souffrance. Mère de sept enfants, dont trois jumeaux, elle paraissait avoir donné à son foyer tout ce que l'âme la plus affectueuse et la plus compatissante peut renfermer de dévouements et de sa-

Les grosses épreuves de la maladie arrivèrent, s'appesantissant sur elle sans ménagement.

Mme Ruckstuhl subit plusieurs douloureuses opérations chirurgicales qui la conduisirent aux portes du tombeau, mais sans atteindre les ressorts de sa belle âme qui, même dans ses fatigues, retrouvait toujours la vigueur morale qui la maintenait en vie et atténuait le chagrin de sa famille.

La pieuse défunte était taillée sur le modèle des femmes agréables à Dieu qu'elle ne cessait d'invoquer durant sa longue et pénible maladie, toujours soumise à Sa volonté et aux terribles épreuves qu'Il lui envoyait.

Sous ce rapport, Mme Ruckstuhl a mérité l'estime des gens de bien et la prière reconnaissante des cœurs généreux.

Au nombre des enfants qu'elle laisse dans toutes les désolations, nous relevons un chanoine de l'Abbaye de St-Maurice, deux religieuses Sœurs de la Charité et la femme non moins méritante de M. Marcel Gross, président du Tribunal de St-Maurice-Martigny.

A son époux, M. Jean Ruckstuhl-Mainberger, au fils aîné, M. Jean Ruckstuhl-Brahier, à Mme Marcel Gross, au chanoine Hubert, aux religieuses, à Mlle Anne-Marie et à Mme Nendaz-Ruckstuhl, ainsi qu'à la nombreuse et charmante famille l'assurance de notre religieux souvenir de la défunte et de la participation que nous prenons à leur deuil.

Monsieur Jean RUCKSTUHL-MAINBERGER, à

Saint-Maurice;
Monsieur et Madame Jean RUCKSTUHL-BRA-HIER et leurs enfants, à Winterthur; Madame et Monsieur Marcel GROSS-RUCK-

STUHL et leurs enfants, à Saint-Maurice; Sœur Anne-Huberte, Sœur de la Charité, à Domdidier;

Monsieur le chanoine Hubert RUCKSTUHL, à Porrentruy; Sœur Jean-Marie, Sœur de la Charité, à Mar-

tigny-Ville; Mademoiselle Anne-Marie RUCKSTUHL,

Saint-Maurice;
Madame et Monsieur Jean NENDAZ-RUCK-STUHL, à Lausanne;

Les familles MAINBERGER, RUCKSTUHL, THEILER, NIEDERBERGER, KRAMER, WEBER,

KELLER, LEUTENEGGER, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur d'annoncer la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

# **Madame Anna-Louise RUCKSTUHL** née MAINBERGER

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur et parente, décédée dans sa 62e année, après une longue et cruelle maladie chrétiennement supportée, munie des Saints-Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Maurice, le lundi 11 octobre 1948, à 10 heures 30.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.